

I. INTRODUCTION.

LA FORMATION DE TITUS

Le Principat

Titus a passé toute sa vie à vivre sous le régime politique instauré par Auguste et par ses successeurs. C'est ce que nous désignons, en usant un terme tout à fait conventionnel, comme le Principat. Il s'agissait d'une nouvelle donne. Pour nous servir d'une formule mise en place par Yves Roman. Ce régime transformait en profondeur la vie des Romains, la gestion de leur empire, leur existence, leurs idées, leur manière de vivre, leurs mentalités. En l'occurrence, il était question d'une monarchie sans nom, reposant sur maintes ambiguïtés. En effet, du point de vue strictement juridique, cette gestion de l'Empire n'avait aucun nom. Théoriquement, l'État demeurait toujours une république, où le sénat et le peuple romain transféraient l'essentiel de leurs pouvoirs à un homme providentiel. Il n'y avait aucune hérédité de droit. Cependant, en réalité, on tâchait de mettre en œuvre une hérédité de fait. En fin de compte, *le Principat comportait un autoritarisme croissant, voire une autocratie militaire* ¹.

Cet autoritarisme dictatorial donnait lieu à une certaine opposition et à des conflits violents, qui souvent bouleversaient la vie politique et sociale de la capitale de l'Empire. Les princes ont souvent été obligés à se heurter à une opposition et à des complots ourdis dans les rangs des sénateurs et même à l'intérieur de leurs entourages. Une lutte acharnée pour le pouvoir remuait les „couloirs" de la direction de l'État. Nombre de princes ont essayé de renforcer leur pouvoir, de le pourvoir d'une théocratie, de le transformer selon les exemples des monarchies orientales, ainsi que suivant les

modèles fournis par Alexandre et Marc Antoine. À cet effet, ils tâchaient de s'agencer l'appui des foules, de recourir à ce que quelques savants ont défini en tant que „démocratie royale" et que nous préférons désormais de caractériser comme „populisme royal". Car, ne nous trompons point, malgré les ambiguïtés politiques et juridiques, les princes se conduisaient en rois. Certains princes ont insisté pour renforcer sensiblement l'autocratie. Ce qui fait que les sources littéraires divisent les princes en bons, tolérants, modestes, en tyrans, gestionnaires d'un gouvernement arbitraire, souillé des pires crimes et abus. Il va sans dire qu'elles ont exagéré, mais l'effort de s'orienter vers le modèle politique oriental et certaines tares, qui ont marqué quelques princes, semblent incontestables. À partir d'Auguste, le Principat était servi par un appareil administratif spécifique, qui progressivement dévorait les attributions, les compétences de la gestion que lui avait confiée l'ancienne république romaine. Cet appareil du prince était notamment régi par des préfetures et des procuratèles. Néanmoins l'essentiel du pouvoir des princes venait de l'armée. Parce que le prince était en tout premier lieu le chef de l'armée, qui a constamment fait et défait les princes. Cette armée était composée essentiellement des légions, des auxiliaires et de la garnison de Rome, où se détachaient notamment les prétoriens. Sous le Principat, cette force militaire s'avérait être une armée de métier. Aux débuts du Principat, les Italiens prévalaient non seulement dans la garnison de Rome, mais également dans les légions. Les Italiens ont été assez longtemps en tête du recrutement des légions, mais, sous les Flaviens, ils ont été remplacés peu à peu par des provinciaux, notamment issus des zones les plus romanisées, la Gaule narbonnaise, la Bétique, l'Afrique romaine, la Macédoine etc. À la fin du I-er siècle ap. J.-C., la mobilité sociale prévalait dans l'évolution de l'Empire. Les ascensions sociales marquaient, à tous les niveaux, la vie de l'Empire, dans les provinces autant qu'à Rome, y compris dans les rangs des ordres sociaux prééminents².

Le premier ordre de l'État était l'ordre sénatorial, qui renfermait les sénateurs et les membres de leur familles, jusqu'à 2.000 personnes. De droit forgé par Auguste. Le processus de constitution des ordres était achevé, du point de vue rigoureusement juridique,

à peine en 38 ap. J.-C. Le sénat lui-même était théoriquement le garant de la liberté des Romains. Toujours est-il que la vraie liberté avait pratiquement disparu déjà sous le Principat d'Auguste. Sous le Principat, le concept de la *libertas*, liberté, avait acquis d'autres sens. *De iure*, sous les princes, les compétences des sénateurs s'étaient multipliées. À la vérité, les capacités réelles du sénat d'agir sur la vie politique avaient considérablement diminué. *Le sénat décidait ce que trouvait bon le prince*. Il est vrai que les sénateurs commandaient les légions et assumaient différentes charges dans l'appareil impérial, partant celui des princes. On leur infligeait beaucoup d'interdictions. D'autre part, les sénateurs menaient ordinairement une vie opulente sur leurs domaines et avaient acquis certains privilèges. Plus que les autres Romains, les sénateurs aimaient les vêtements de luxe. Ils faisaient un très important usage de l'emploi de la soie. Il n'empêche que les sénateurs, quelle que fût la composition de leur ordre, s'opposaient au renforcement de l'autoritarisme impérial. Car, d'une génération sur l'autre, les rangs des sénateurs se renouvelaient. Cependant les nouveaux sénateurs, des Italiens pour la plupart, mais aussi certains provinciaux, assumaient une *forma mentis*, une mentalité traditionnelle de l'ordre³. Le statut de l'ordre équestre, le deuxième en importance dans la société romaine du Principat, avait été codifié en 23 ap. J.-C., bien que son existence ait été beaucoup plus ancienne. L'ordre équestre n'était guère héréditaire et son renouvellement était plus rapide que celui des sénateurs. À part les hommes d'affaires, qui avaient dominé l'ordre équestre sous la République, les rangs des chevaliers étaient peuplés par d'anciens militaires, principalement par les tribuns des cohortes prétoriennes et par les anciens centurions primipiles des légions, par les fonctionnaires de l'Empire, dont les procurateurs de toute sorte, des juristes etc. De plus en plus, les chevaliers étaient préférés par rapport aux sénateurs pour les services impériaux. Les plus importants préfets, celui du prétoire, véritable premier ministre du Principat, sinon vice-empereur, et celui d'Égypte étaient chevaliers. Sauf le préfet de Rome, le *praefectus urbis*, tous les préfets étaient en principe des chevaliers. Une carrière équestre standardisée s'était déployée. Il reste que beaucoup de chevaliers marquants devenaient sénateurs⁴.

Dans la gestion de l'État, notamment sous les Julio-Claudiens, surtout tels que Claude et Néron, jouaient un rôle important les affranchis, ex-esclaves. Certes, il y avait aussi des affranchis pauvres, de modestes artisans. Toutefois certains affranchis devenaient fort riches, faisant état d'une authentique vocation mercantile, en tant que marchands, armateurs, transporteurs, usuriers, gérants de fabriques, régisseurs de domaines agricoles, entrepreneurs etc. Bien des affranchis avaient acquis des positions-clé dans l'administration de l'Empire, dans les procuratèles, ou étant même dirigeants des bureaux centraux du prince. La plèbe romaine ne vivait pas exclusivement grâce aux diverses subventions, que l'État lui accordait depuis la dictature de Jules César. Pour la plupart, les plébéiens, à Rome, dans les villes de l'Empire, peinaient difficilement dans les diverses échoppes, dans l'industrie et dans divers commerces. 200.000 plébéiens de Rome étaient partiellement nourris par les distributions frumentaires concédées par l'État. Depuis longtemps, la plèbe soutenait le régime politique d'un homme fort ou bien désormais celui du prince, qu'elle estimait comme des sauveurs. La masse des esclaves se révélait être toujours très diversifiée. Les Romains étaient essentiellement des citadins. Pourtant l'agriculture devait nourrir les villes, leur fournir ses produits. Comme le nombre des esclaves diminuait, en Italie et ailleurs, s'est développé le colonat, reposant sur la petite exploitation, confiée à des fermiers locataires ⁵.

Rome demeurait un centre urbain immense, à l'échelle de l'antiquité. Elle constituait un énorme pôle de consommation, peuplé de presque un million d'habitants. Il s'agissait d'une grande ville cosmopolite. Le ravitaillement des foules de Rome faisait la fortune d'Ostie, où arrivaient les produits importés des provinces. Le Latium prospérait grâce aux cultures maraîchères et arbustives, tandis que s'épanouissait la production viticole en Campanie. Un des faits les plus frappants du I-er siècle ap. J.-C. a été l'essor des provinces. Même si toutes les provinces n'ont pas atteint l'apogée au I-er siècle ap. J.-C., le rôle des provinciaux dans la vie de l'Empire ne faisait que se déployer d'une façon spectaculaire. Alors que l'implantation des cités connaissait un grand bond en avant, notamment dans les provinces occidentales, étant donné qu'en

Orient elles étaient déjà anciennes. Prennent essor les provinces de Gaules, d'Afrique romaine, d'Hispanie. La majorité des cités disposait du droit latin, bien qu'il y ait eu également des centres urbains pérégrins. Quoi qu'il en fût, se développaient également des colonies romaines et des municipales. Maints Italiens émigraient dans les provinces en voie de développement. Dans toutes ces cités se manifestait l'évergétisme, le financement pratiqué par les riches, en vue d'assurer le maintien et la prospérité des centres urbains ⁶.

Même si l'économie romaine n'était pas identique à la nôtre, elle n'était non plus sous-développée ou primitive, comme on a jadis estimé. Elle a été une économie du libre échange, de l'offre et de la demande, de la concurrence. Par conséquent, une économie libérale, assez éloignée de tout dirigisme généralisé. Les lois du libre marché prévalaient partout. Aucune stagnation technique notable ne le marqua. Au contraire, certes à l'échelle de l'antiquité, elle comportait un assez révélateur progrès technologique. Même si par rapport au nôtre, il a été relativement modeste. L'agriculture provinciale prospéra sensiblement. Ainsi qu'une partie de l'agriculture italienne. Nous l'avons déjà appris. S'est développée également l'industrie, ciblée souvent sur les grandes et les petites manufactures, parfois sur de véritables fabriques. S'est épanouie la production de la céramique, des tissus, des bois etc., autant que celle des mines. Les affaires d'argent prospéraient aussi. Les prix des biens de consommation, ainsi que du travail se sont ajustés sur les variations de la teneur en métal fin de la monnaie. Avant Néron, il n'y a eu aucune importante hausse des prix. Il va sans dire qu'il s'est manifesté, surtout après Néron, une inégale répartition de l'activité commerciale en Italie. Le mouvement du commerce du Principat allait vers Rome. On y constate l'essor du grand commerce. Le déséquilibre ne caractérisait que le commerce extérieur de l'Empire, focalisé sur l'importation des pierres précieuses et des épices. Le déséquilibre s'est avéré significatif déjà avant le règne de Néron ⁷.

En dépit de l'infiltration encore modeste de certains cultes orientaux, la religion traditionnelle demeura solide. S'est imposé aussi en tant que religion plutôt politique le culte impérial. Sauf celui officiel, déployé surtout dans les provinces, émergeait un

culte officieux, théoriquement spontané. Nous songeons sans doute à celui organisé par les Augustales, qui se sont constitués dans un véritable collège. Comme à Ostie (*I.L.S.*, 6141; 6164). Parce que partout fleurissaient les micro-solidarités ou micro-unités sociales, comme celles des collèges. D'autre part, les rapports de clientèle, le patronat n'ont fait que se renforcer ⁸. Malgré les efforts entrepris par Auguste et Tibère à seule fin de sauver les anciennes mentalités, le mental collectif a subi une évolution certaine. Un nouveau langage, une nouvelle technique de communication ont tendance à s'imposer. Une hiérarchie inédite de valeurs était en train d'émerger. Les Romains ne se sentaient plus solidaires avec la Cité en tant que structure mentale, mais avec les micro-unités sociales. Ils étaient pris dans des complexes rapports de clientèle ⁹.

La politique étrangère de l'Empire a été empreinte par l'héritage d'Auguste, qui s'était décidé à pratiquer la défensive sur les frontières naturelles de l'Empire: l'Océan, le Rhin, le Danube, l'Euphrate, le désert. Il y a eu cependant des poussées offensives, amorcées par Gaïus-Caligula, Claude et Néron. Ordinairement elles ont été mises en échec. Seul Claude est parvenu à commencer la conquête de la Bretagne. Néanmoins a essaimé la notion de *limes*. Ce terme désignait une limite, mais aussi le chemin qui la longeait, comportant des moyens de communication. Il en ressort que le *limes* était un espace-frontière, ainsi que le définit, entre autres, Yves Roman. Un espace-frontière souvent fortifié. Le *limes* a été plus ancien, mais il s'est développé sous les Flaviens. On souhaitait de cette manière protéger la romanité. À l'intérieur du *limes* se dressaient les États-clients de Rome. Les gestionnaires de l'Empire ont eu tendance de rattacher à l'administration romaine directe des royaumes-clients, qui subsistaient à l'intérieur du *limes*. À juste titre, on a estimé l'Empire comme un camp de marche, pourvu d'un système de défense jugé efficace ¹⁰.

Quelques faits historiques survenus sous Néron

La jeunesse de Titus s'est déroulée sous le règne de Néron (54-68 ap. J.-C.). Le dernier de la „dynastie" julio-claudienne a

mis en œuvre une politique de renforcement de l'autoritarisme, épaulée par une idéologie gréco-orientalisante, autant que par une stratégie focalisée sur le *luxus* et l'*agôn*, donc sur le luxe, la luxure d'une part, et les concours artistiques et sportifs d'une autre: dont le prince raffolait. Cet empereur assiégé par nombre de tares, extravagant, a également tiré parti d'une dimension „populiste", italienne et populaire, de sa gestion autoritaire. Maints événements se sont passés sous son Principat. Signalons en tout cas la première persécution des chrétiens (entre autres Oros., *Hist.*, 7, 7, 10), ainsi qu'une réelle avance du progrès technologique. De toute manière, un soulèvement provincial, incité et appuyé par certains milieux de Rome, mit fin au Principat et à la vie de Néron. Il reste que cela advint lorsque la carrière de Titus s'était largement déployé.¹¹

L'Art, la littérature, la culture

L'Art comporte une certaine évolution par rapport à l'époque d'Auguste. Toujours est-il que, dans l'art du portrait, bien que les tendances à l'embellissement des personnages sculptés ne disparaissent pas complètement, on constate le „réalisme" des images des princes et d'autres personnages. Il n'est pas moins vrai que le goût de la nature prévaut en matière d'art. En outre, on constate un rapprochement entre les thèmes et même les courants stylistiques dans l'art et dans la littérature. Ce qui n'écarte guère quelques clivages entre eux. Néanmoins, sous Néron, où domine en littérature le style nouveau, on décèle sur les fresques de la Maison Dorée néronienne et ailleurs des tendances romantiques, qui vont jusqu'à un certain surréalisme. L'art des Flaviens se laisse influencer tout de même par le regain du classicisme, de même que par les tendances destinées à récupérer le vieil expressionnisme italique. S'épanouit partout le goût des jardins. L'architecture dévoile une expansion sans précédent. Les innovations technologiques touchent aussi l'art des constructions. Se combinent heureusement les techniques de la brique, du „blocage", de la voûte et de la coupole.

L'art figuré est influencé par les poètes dans le choix des thèmes, tandis que, à l'inverse, la peinture et la sculpture entraînent

les poètes à choisir leurs sujets. Le goût de la nature se manifeste d'une manière notable, mais l'intérêt pour la vie urbaine se révèle très frappant. Autant que celui pour les grands mythes antiques, tels que celui des Argonautes. En revanche, les sujets historiques font défaut dans la décoration pariétale en Italie. D'un autre côté, les artistes mettent en vedette le goût pour l'objet. Ainsi que, en tant que thèmes communs de l'art et de la poésie, celui pour les paysages fictifs. L'inspiration des artistes se nourrit aussi des images de la vie quotidienne des Romains. Entre autres, certaines scènes dépeignent des gladiateurs, l'érotisme, y compris les perversions sexuelles, les jeux, les repas, la vie déroulée dans les écoles, dans les échoppes des petits artisans etc.

Par rapport au siècle d'Auguste, la littérature ne comporte aucun vrai déclin. Le siècle d'argent n'a existé que dans l'esprit de certains exégètes modernes. Au demeurant, sous le Principat de Néron s'est imposé un des sommets de la littérature latine. Tandis que la littérature grecque a été elle également assez vivace. Le trait le plus révélateur du premier siècle ap. J.-C. se retrouve dans l'emprise contraignante, voire tyrannique, de la rhétorique. Parce que la rhétorique envahit tout, la littérature, l'enseignement etc. Toute œuvre littéraire devait être récitée à haute voix dans des endroits spécialisés. Ce qui supposait un large emploi des effets oratoires. En relation avec la rhétorique s'est manifesté un style nouveau, notamment au temps de Néron. Cependant ce style nouveau s'opposait d'une manière ostensible au premier classicisme, celui de Cicéron et de Virgile. Le goût du romantisme et du baroque, la recherche de l'asymétrie, de la couleur frappante, des traits éclatants, de la phrase brève, de la rupture des longs énoncés s'expriment nettement à l'intérieur du style nouveau. Il reste que le retour au classicisme se glisse sous les Flaviens. Prend naissance un second classicisme, relativement différent de celui cicéronien. Second classicisme qui s'emploie à faire appel lui également à la rhétorique, même à l'expérience acquise par le style nouveau. La philosophie continue de s'épanouir. Tous les courants fleurissent. Néanmoins le stoïcisme comporte une expansion notable. Il y a eu de plus de brillants cyniques. Néanmoins Quintilien s'est avéré

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement	7
Chapitre premier: La Formation de Titus	9
Le Principat – Quelques faits historiques survenus sous Néron – L'Art, la littérature, la culture – Les Sources sur Titus – L'Origine de Titus et sa famille. Ses Mariages, ses enfants – Le Portrait et les qualités de Titus. Son Oeuvre d'écrivain – La Jeunesse mouvementée de Titus – Sa Carrière	
Chapitre II: Avant l'avènement de Vespasien. Son accès au Principat	29
Les Débuts de Vespasien – Les Juifs. Leurs mœurs, leur foi, leur mode de vie – L'Insurrection juive sous Néron – Vespasien au commandement suprême de la guerre de Judée – Les Campagnes amorcées par Vespasien en Judée – Le Rôle de Titus lors des campagnes de 67-69 ap. J.-C. – Le Principat de Galba – Titus après les campagnes de 67-69 ap. J.-C. – Les Flaviens pendant la guerre civile – La Guerre entreprise contre Vitellius – L'Avènement de Vespasien	
Chapitre III: Le Siège et la conquête de Jérusalem. Le Rôle de Titus	59
Les Préliminaires du siège – Premières Opérations militaires entreprises par Titus – Le Début du siège de Jérusalem – Le Sac du Temple – La Fin du siège – Après la chute de Jérusalem – La Judée après la guerre – L'Élimination totale de l'insurrection juive – Le Retour de Titus à Rome – Le Triomphe de Vespasien et de Titus	

Chapitre IV: Le Principat de Vespasien. Rôle de Titus	85
La Loi sur l'imperium de Vespasien – Le Programme politique de Vespasien – Le Rétablissement de l'Empire – Vespasien à l'égard des provinces. La Défense de l'Empire – Les Constructions de Vespasien – Vespasien envers le sénat et les chevaliers – L'Hérédité impériale et l'opposition contre Vespasien – La Politique étrangère de Vespasien – Religion et culture – Mort de Vespasien et bilan de sa vie, de son Principat – Le Rôle joué par Titus sous le Principat de son père – Les Répressions entreprises par Titus sous Vespasien	
Chapitre V: L'Affaire Bérénice	119
Données antiques sur la liaison entre Titus et Bérénice – Qui était Bérénice ? – „Le Grand amour" et sa fin – La Liaison de Titus et de Bérénice dans la littérature moderne	
Chapitre VI: Le Principat de Titus	133
La Stratégie politique adoptée par Titus – La Justice de Titus – Les Conseillers de Titus – La Politique intérieure et la législation de Titus. Les Provinces – La Politique étrangère – Les Finances et l'économie sous Titus – Constructions et politique édilitaire – Le Colisée – Les Désastres naturels survenus sous le Principat de Titus – Culture et religion – Titus et l'hérédité dynastique	
Chapitre VII: La Mort de Titus. Le Bilan de son Principat	173
La Santé de Titus et la maladie fatale – Le Décès de Titus – Les Réactions de l'opinion publique et la divinisation de Titus – Bilan du Principat de Titus – Le Principat de Domitien	
Chapitre VIII: Conclusions générales	189
Notes	197
Orientation bibliographique	221
Histoire de Rome, de sa civilisation, de sa culture – Titus, les Flaviens et leurs temps	